

# CERTIFICATION QB 39 (CSTBat14)

## Procédés solaires



### Liste de prix 2018

en application du référentiel de certification QB 39

(Les montants indiqués s'entendent hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur)

*Version du 18/12/2017*

### Tarif applicable et Conditions de facturation

## 1. TARIF APPLICABLE

### 1.1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (en € HT)

Ref	PRESTATIONS	TARIFS
412	<b>FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER (FRAIS D'ENTREE)</b>	2310
<b>INSTRUCTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION <sup>(1)</sup></b>		
411	- par gamme	715
<b>AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE DE PRODUCTION</b>		
311	<u>Forfait Zone 1<sup>(2)</sup></u> :	4125
+ 331	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	
311	<u>Forfait Zone 2<sup>(2)</sup></u> :	5500
+ 332	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	
311	<u>Forfait Zone 3<sup>(2)</sup></u> :	6930
+ 333	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	
<b>AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE SOUS-TRAITANCE D'ELEMENTS PRINCIPAUX / D'UN DISTRIBUTEUR</b>		
311	<u>Forfait</u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 2.4)	2805
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165
231	<b>PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK</b> (hors audit)	1375

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

**Taux horaire = 165 € HT**

(2) Les zones géographiques sont définies dans le document Terms and Conditions en annexe

211	ESSAIS D'ADMISSION	TARIFS
	Ces frais sont normalement facturés lors de l'instruction de l'Avis Technique. Cependant des frais supplémentaires peuvent être justifiés lors de l'instruction du (des) certificat(s) pour des essais complémentaires.	
371	<b>VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES :</b> Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	715

## 1.2. SUIVI DES PRODUITS CERTIFIES (en € HT)

	PRESTATIONS	TARIFS
722	<b>FRAIS FIXES DE REDEVANCE ANNUELLE</b>	660
613	<b>FRAIS VARIABLES DE REDEVANCE ANNUELLE</b> Par gamme	550
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE <sup>(1)</sup></b>	660
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER D'EXTENSION <sup>(1)</sup></b>	605
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER DE MAINTIEN <sup>(1)</sup></b>	660
<b>AUDIT DE SURVEILLANCE ou SUPPLEMENTAIRE D'UN SITE DE PRODUCTION</b>		
312 +	<u>Forfait Zone 1 <sup>(2)</sup></u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	3465
312 +	<u>Forfait Zone 2 <sup>(2)</sup></u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	4840
312 +	<u>Forfait Zone 3 <sup>(2)</sup></u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	6215
<b>AUDIT D'UN SITE DE SOUS-TRAITANCE D'ELEMENTS PRINCIPAUX / DISTRIBUTEUR</b>		
312	<u>Forfait :</u> (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	2805
314	Temps supplémentaire, le cas échéant, par heure	165
231	<b>PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit)</b>	1375

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

**Taux horaire = 165 € HT**

(2) Les zones géographiques sont définies dans le document Terms and Conditions en annexe

211	ESSAIS DE SURVEILLANCE	TARIFS
	Capteurs: Performances thermiques capteur (EN 12975-2 / ISO9806) *	3045
	Thermosiphons : Performances thermiques thermosiphon (EN 12 976-2)	6300
	Autostockeurs : Performances thermiques autostockeur (EN 12 976-2)	5355

	*Capteur plan en ensoleillement artificiel	5250
371	<b>VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES :</b> Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	715

## 2. CONDITIONS DE FACTURATION

Les conditions de facturation sont précisées dans le document Terms and Conditions en annexe en lieu et place de la en partie 4 du Référentiel commun de certification des programmes QB gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION.

Les conditions de paiement sont mentionnées sur les factures.

L'envoi des factures est effectué uniquement par mail. Une copie papier de la facture est disponible sur demande.